



LE 20 MARS MOBILISATION

Pour l'accès aux soins de toutes et tous

Pour la reconquête de la Sécu

La Sécurité sociale, une avancée sociale extraordinaire

« *De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins* » ! Quel généreux principe solidaire pour la Sécurité sociale mise en place en 1945 dans la continuité des choix retenus par le Conseil National de la Résistance : chacune et chacun payait ce qu'il pouvait et, en échange, elles et ils étaient assurés « *des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés (élection par les salarié-es de leurs représentant-es au conseil d'administration) et de l'État* ». Ainsi, la Sécurité sociale, une seule caisse, couvrait de nombreux risques : la retraite, la maladie, la famille pour les besoins des enfants, les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Ce programme ambitieux, intitulé « **Les jours heureux** » a été appliqué dans un pays pourtant dévasté par la guerre et par l'occupation nazie, mais il a été imposé grâce au très important rapport de forces de l'époque, gagné par la présence des salarié-es dans la Résistance à l'opposé d'un patronat largement collaborateur.

La Sécu et l'accès aux soins remis en cause

Le rapport de forces en faveur des salarié-es s'est inversé et les néolibéraux en ont profité pour s'attaquer à la Sécu et ses principes. Car la Sécu :

- **C'est la solidarité**, bafouée par les principes du système libéral où on ne reçoit qu'en fonction de ce que l'on paie (assurance complémentaire maladie, retraite par capitalisation).
- **C'est 672 milliards d'euros de recettes** (en 2023) qui ne passent pas par les marchés financiers, qui échappent à la voracité des actionnaires.
- **C'est la démocratie** avec des représentant-es élu-es des salarié-es qui prennent des décisions au conseil d'administration et non l'État.

La seule branche maladie de la Sécu a subi la :

- **La hausse constante des restes à charge pour la population**, par la création puis l'augmentation du « ticket modérateur » (part payée par les patient-es) sur les consultations médicales, les urgences, les analyses, les examens, les médicaments, les transports, le forfait journalier hospitalier, ...
- **La fin de la santé qui soigne en fonction des besoins** : depuis la réforme Juppé de 1995, c'est l'État qui gère le budget issu des cotisations, les partenaires sociaux en sont exclus et donc c'est l'État qui fixe le budget de l'année de la Sécu (Projet de loi de financement de la Sécurité sociale), ce qui engendre un manque de moyens pour l'hôpital public, des suppressions de lits, de services, voire d'établissements et, pour les patient-es, des déserts médicaux, un manque de médecins généralistes et spécialistes, des attentes pour les consultations et les soins, de plus en plus de dépassements d'honoraires, ...

Un PLFSS 2025 d'austérité :

- Une augmentation minimale de l'ONDAM hôpital (objectif national de dépenses d'assurance maladie), bien en deçà des besoins
- Baisse de l'indemnisation journalière de 100 % à 90 % des agents de la fonction publique en arrêt maladie.
- La réduction des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie, plafonnées à 1,4 Smic contre 1,8 auparavant.

Chaque recul de la Sécu a fait une place aux complémentaires santé devenues indispensables pour se soigner. Elles fonctionnent sur une autre logique, financière, où le remboursement est fonction du montant de la cotisation.

Les personnes en retraite paient plus cher car la tarification augmente avec l'âge. Conséquences : 12 % d'entre elles n'ont pas de complémentaire.

La prise en charge par les complémentaires du 100% santé (et non par la Sécu ainsi affaiblie) pour l'optique, l'audiologie et le dentaire a entraîné l'augmentation de leurs tarifs (de 8 à 10 %).

La hausse de la taxe sur les complémentaires (qui se monte à 1,1 milliard d'euros dans le PLFSS) va encore se répercuter sur les cotisations des assurés.

Les personnes en retraite sont particulièrement concernées. Elles ont plus souvent besoin de se soigner et ne doivent pas renoncer à la santé pour raisons financières.

Reconquérir la Sécu

80 ans après sa création, la Sécurité sociale intégrale est plus que jamais nécessaire pour couvrir totalement tous les risques et aléas de la vie à la mort, et notamment la santé, et pour retrouver la solidarité, l'universalité et la démocratie. Nos 9 organisations appellent à la mobilisation le 20 mars pour la reconquête de la Sécu :

- **Reconquête de l'accès aux soins** : des hôpitaux de proximité, des centres de santé, davantage de personnel médical bien formé et bien payé et aux conditions de travail améliorées.

- **Reconquête des remboursements** : aucun reste à charge, 100 % Sécu pour les frais médicaux de consultation et tous les examens et soins prescrits et suppression des dépassements d'honoraires.

- **Reconquête des recettes** : fin des exonérations de cotisations sociales ouvertes sans contrôles ni contreparties aux entreprises ; financement par la cotisation sociale assise sur l'ensemble des revenus des salarié·es et les dividendes.

- **Reconquête de la démocratie sociale** : gestion de la Sécu par les salarié·es et maîtrise des médicaments et de leurs prix par le développement d'un pôle public du médicament

Pour assurer les droits de toutes et tous à la santé

Pour reconquérir la Sécu

Pour protéger toute la population de tous les aléas de la vie

Mobilisation le 20 mars dans toutes les Régions

RASSEMBLEMENTS

DEVANT LES ARS DE ROUEN ET CAEN :

ROUEN :

10h30 devant l'Agence de l'ARS
(38 Cours Clémenceau)

CAEN :

10h30 devant le siège de l'ARS.
(2 place Jean Nouzille)

DÉPARTS EN CARS :

Mairie du Tréport 7h00

St Léger du Bourg Denis : (Imp. des Tilleuls) 8h00

Grand Quevilly : (Cinéma Gaumont) 8h30

Le Havre/Harflleur : (Place d'armes) 8h30